

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-
Siège social : Rue Hédi Nourira 1001 Tunis

Les résolutions adoptées par assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 juillet 2023.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

Conformément à la douzième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2023 relative au report de la nomination des Commissaires aux Comptes pour la période 2023-2025, l'Assemblée Générale Ordinaire actuelle, décide de nommer :

- Cabinet "GEM" représenté par Monsieur Abderrazek GABSI
- Groupement "Exacom Audit" & "MAC" représenté par Monsieur Abderrazek SOUII

en tant que commissaires aux comptes, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.